

Initiales du Président
01539
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le mercredi
10 mai 2023 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE
VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	
Maricourt	Daniel Gélineau	Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	Mario Côté
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	Mario Gagné
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	Marie-Claire Tétrault
Lawrenceville	Derek Grilli	Dany Chadelaine

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h00.

048-23-05-10 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2023
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Adoption du rapport annuel d'activités 2022 par la RIPIV
 - 4.3 Entente intermunicipale de réciprocité relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies entre la RIPIV et la Ville de Sherbrooke
 - 4.4 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 018 décrétant un tarif applicable pour l'utilisation du Service de protection contre les incendies
5. Incendie
 - 5.1 Interventions avril 2023
 - 5.2 Achat de 4 réservoirs à pompe dorsale
 - 5.3 Grand défi Pierre Lavoie 10 juin 2023

Initiales du Président
01540
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

049-23-05-10 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 AVRIL 2023**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 avril 2023, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 12 avril 2023 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

CORRESPONDANCE

Pas de correspondance

ADMINISTRATION

050-23-05-10 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois d'avril 2023, totalisant une dépense de 30 182.32 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 10 mai 2023, totalisant une dépense de 9 675.37 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois d'avril 2023 une dépense qui totalise 15 921.84 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE les chèques #P2300066 à #P2300067 et #L232029 à #L2300039 émis pour les comptes payés durant le mois d'avril 2023, totalisant une dépense de 30 182.32 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2300018 à #C2300019 et #P2300068 à # P2300085, pour les comptes à payer au 10 mai 2023, pour une dépense qui totalise 9 675.37 \$;

QUE les chèques #D2300134 à #D2300176 émis pour les salaires nets payés durant le mois d'avril 2023, totalisant une dépense de 15 921.84 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01541
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

051-23-05-10 **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2022**

ATTENDU le schéma de couverture de risques en sécurité incendie en vigueur sur le territoire de la MRC du Val-Saint-François;

ATTENDU l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU QUE le rapport annuel produit par la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt doit être adopté par la Régie ainsi que par les municipalités membres et transmis au ministère de la Sécurité publique, par le biais de la MRC au plus tard le 31 mars 2022;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a pris connaissance du rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur son territoire et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE la Régie adopte le rapport annuel d'activités en sécurité incendie réalisées sur son territoire pour les municipalités Bonsecours, Lawrenceville, Maricourt, Racine, Canton de Valcourt et Ville de Valcourt pour l'année 2022;

DE faire parvenir à la MRC du Val-Saint-François, ledit rapport accompagnée d'une copie certifiée de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

052-23-05-10 **ENTENTE INTERMUNICIPALE DE RÉCIPROCITÉ RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ASSISTANCE MUTUELLE POUR LE COMBAT DES INCENDIES ENTRE LA RIPIV ET LA VILLE DE SHERBROOKE**

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt (ci-après nommée Régie) souhaite établir une entente relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies avec la Ville Sherbrooke;

ATTENDU QUE les parties à l'entente désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes* (R.L.R.Q., c. C-19) ainsi que des articles 569 et suivants du *Code municipal du Québec* (R.L.R.Q., c. C-27-1) pour conclure une entente visant à établir les bases d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies sur leurs territoires;

ATTENDU QUE le conseil d'administration de la Régie a pris connaissance de l'*Entente relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies entre la Régie et la Ville de Sherbrooke* et s'en déclare satisfait;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

D' autoriser monsieur Patrice Desmarais, président et madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer ladite *Entente relative à l'établissement d'une assistance mutuelle pour le combat des incendies entre la Régie et la*

Initiales du Président
01542
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

Ville de Sherbrooke, celle-ci faisant partie intégrante des présentes comme si elle y était retranscrite au long.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

053-23-05-10 **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 018 DÉCRÉTANT UN TARIF APPLICABLE POUR L'UTILISATION DU SERVICE DE PROTECTION CONTRE LES INCENDIES**

Avis de motion est donné par MONSIEUR DEREK GRILLI qu'à une séance subséquente du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt sera adopté le **Règlement numéro 018 décrétant un tarif applicable pour l'utilisation du service de protection contre les incendies.**

Une copie du projet de règlement ayant été remise aux membres du conseil, MONSIEUR DEREK GRILLI demande une dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

INCENDIE

INTERVENTIONS AVRIL 2023

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois d'avril 2023.

054-23-05-10 **ACHAT DE 4 RÉSERVOIRS À POMPE DORSALE**

ATTENDU QUE la Régie souhaite faire l'acquisition de 4 réservoirs à pompe dorsale ;

ATTENDU QUE des crédits sont disponibles au budget à cet effet ;

ATTENDU QUE les prix ont été vérifiés auprès de 2 fournisseurs :

- CSE Incendie et Sécurité : 225\$
- L'Arsenal : 399\$

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' autoriser l'achat de 4 réservoirs à pompe dorsales pour un montant total de 900\$ avant taxes, tel que proposé par CSE Incendie et Sécurité dans sa soumission portant le #GP-0440.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

055-23-05-10 **PARTICIPATION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE AU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

ATTENDU QUE le Grand défi Pierre Lavoie passera à Valcourt le 10 juin prochain ;

ATTENDU QUE le service de sécurité incendie est sollicité pour assurer la sécurité durant l'évènement ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

Initiales du Président
01543
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

- D' autoriser le service de sécurité incendie à participer au Grand défi Pierre Lavoie pour assurer la sécurité des cyclistes et des spectateurs durant l'évènement selon l'organisation prévue par le directeur du service de sécurité incendie, plus précisément en y affectant :
- 4 pompiers durant 3 heures selon le tarif prévu au Manuel du pompier ;
 - 2 camions.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question.

056-23-05-10 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL GÉLINEAU :

QUE l'assemblée soit levée à 19h30.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.